

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION 2019

MODE DE PAIEMENT:

Espèce, CB, chèque, chèques vacances et virement bancaire.

OUVREURE: Le camping est ouvert du 06 avril au 21 septembre 2019.

ACCUEIL: Nos locations s'effectuent du samedi au samedi en haute saison ; en basse saison la location peut se faire à la nuitée avec arrivée possible en semaine. Pour les emplacements camping/caravaning, la location se fait à la nuitée.

SÉJOUR RETARDE: Tout retard de plus d'une journée, devra être signalé par écrit. En l'absence d'écrit, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte et/ou le solde reste acquis au camping. Si le camping n'arrive pas à relouer, le solde du séjour (si celui-ci n'est pas soldé) est entièrement dû par la famille qui a annulé et/ou qui ne s'est pas présentée.

DÉPART ANTICIPE: Dans le cas d'un départ anticipé aucun remboursement, ni déduction ne seront consentis.

LE SÉJOUR DOIT ÊTRE SOLDE POUR VOTRE ARRIVÉE

ANNULATION DE SÉJOUR: Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par lettre, fax ou mail. En cas d'annulation même en cas de force majeure le camping ne fait aucun remboursement. Dans le cas d'une annulation de moins de 30 jours, le séjour est entièrement dû.

LOCATION DE MOBILE-HOME / CAMPING-CARAVANING:

L'installation sur l'emplacement, attribué par le gestionnaire, ne pourra se faire qu'après avoir réglé le montant du séjour.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE:

Les animaux sont tolérés, ils doivent être tenus en laisse et vaccinés. Le propriétaire doit fournir le carnet de vaccination.

Ils ne doivent pas être laissés seuls dans la caravane/tente ou mobile-home.

Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnies).

RÈGLEMENT DES SÉJOURS:

A) EN MOBILE-HOME:

ACOMPTE: Votre réservation est confirmée à réception de l'acompte égal à 30% du séjour, dans les quinze jours suivant la proposition. Passé ce délai, l'offre devient caduque, l'équipement est remis en location.

SOLDE: Règlement complet 1 mois avant le début du séjour.

CAUTIONS: A l'arrivée, une caution de 260 € vous sera réclamée ainsi qu'un chèque de 50 € (caution ménage) – chèques en dépôt – ils seront détruits après votre état des lieux; si l'état et la propreté de la location est satisfaisant. Les inventaires ne se font uniquement, que le samedi matin.

B) EN CAMPING – CARAVANING:

ACOMPTE: Votre réservation est confirmée à réception de l'acompte égal à 30% du séjour, dans les quinze jours suivant la proposition. Passé ce délai, l'offre devient caduque, l'emplacement est remis en location.

SOLDE: Le règlement se fait à l'arrivée avant d'accéder à l'emplacement attribué.

BADGE : A votre arrivée le badge d'accès aux barrières vous sera remis. En cas de perte ou de dégradation, il vous sera facturé 30€.

Ne pas stocker les badges près des téléphones portables, cela les détruit.

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE CHANGER L'EMPLACEMENT ATTRIBUE

SÉJOURS CAMPING -CARAVANING:

ARRIVÉE: Les emplacements sont disponibles à partir de 14h00.

DÉPART: Les emplacements doivent être libérés impérativement à 11h45.

SÉJOURS MOBILE-HOME:

ARRIVÉE: La remise des clés se fait entre 14h00 et 19h30 après dépôt des cautions.

DÉPART: Entre 8h15 et 11h45, sur rendez-vous préalable pris à l'accueil avant le départ (inventaire, état des lieux), le samedi matin uniquement.

ATTENTION:

En cas de départ en dehors des périodes d'inventaires, les chèques de cautions seront détruits après vérification de l'état du mobile-home.

Notre tarif comprend l'électricité, l'eau, le gaz, le stationnement pour une voiture, l'animation et l'accès à la piscine.

Le nombre d'usagers (bébé compris) ne peut pas dépasser la capacité d'accueil de l'équipement soit:

MOBILE-HOME 4 places = 4 Personnes maxi.

MOBILE-HOME 6 places = 6 Personnes maxi.

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement ou la location allouée; toute infraction à cette règle donnera droit à la direction de résilier l'inscription et d'exclure immédiatement du site les personnes non autorisées. Dans le cas d'une telle résiliation, les personnes ne pourront prétendre à aucune indemnité.

ASSURANCE : il appartient au locataire de s'assurer.

Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie...

FACTURATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Frais de réservation: 15,00 €

Achat alèses OBLIGATOIRE: 4,00 € l'alèse

Nettoyage si nécessaire du mobile-home: 50€

Taxes de séjour pour les personnes à partir de 18 ans: 0,60 € par jour

ÉQUIPEMENT MOBILE-HOME:

- Les couvertures et oreillers (selon nombre de couchage)...

- La vaisselle, le four micro-onde, la cafetière, le frigo et gazinière...

- Par mesure d'hygiène, des alèses jetables sont vendues

- Draps et linge de maison non fournis.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES: (camping et mobile-homes)

Le stationnement du véhicule est obligatoire sur son emplacement

PISCINE : La tenue réglementaire pour l'accès à la piscine est le maillot de bain ; tant pour les hommes que les femmes.

Conseil : Pour limiter les vols, ne pas prendre des affaires de marque à la piscine

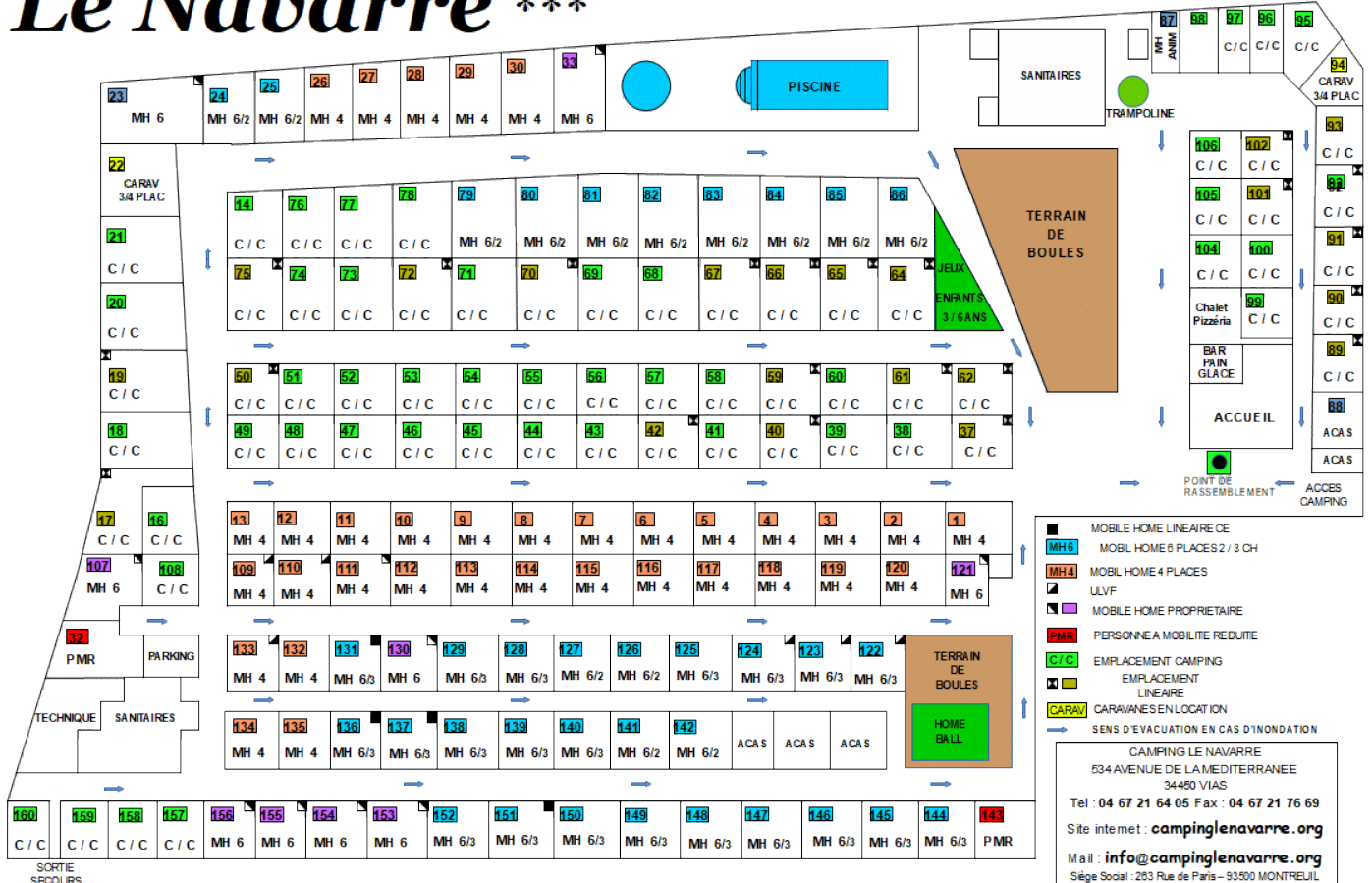
Il est PROSCRIT de fumer, de manger et d'entrer habillé sur la plage de la piscine

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

LE NON RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS PEUT ENTRAÎNER L'EXCLUSION DU CAMPING SANS DÉDOMMAGEMENT.

Le Navarre ***

CAMPING CARAVANING



03/12/18 ATTENTION : LE PLAN N'EST PAS À L'ÉCHELLE

« Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accueil » « Lu et approuvé » Signature :

■ MOBILE HOME LINEAIRE CE
 ■ MOBILE HOME 6 PLACES 2 / 3 CH
 ■ MOBILE HOME 4 PLACES
 ■ ULVF
 ■ MOBILE HOME PROPRIÉTAIRE
 ■ PERSONNE MOBILITE REDUITE
 ■ C/C C EMPLACEMENT CAMPING
 ■ C/C C EMPLACEMENT LINEAIRE
 ■ CARAV CARAVANES EN LOCATION
 → SENS D'EVACUATION EN CAS D'INONDATION

CAMPING LE NAVARRE
 534 AVENUE DE LA MEDITERRANEE
 34450 VIAS
 Tel : 04 67 21 64 05 Fax : 04 67 21 76 69
 Site internet : campinglenavarre.org
 Mail : info@campinglenavarre.org
 Siège Social : 293 Rue de Paris - 53500 MONTREUIL
 Siret : 417 64 488 00038
 ETABLISSEMENT SOUMIS A RISQUE INONDATION